

## Le phénomène de l'exiluité et ses conditions de possibilité dans la littérature franco-ontarienne<sup>1</sup>

Julie Delorme, Université d'Ottawa

---

### Résumé

Cet article étudie le concept d'« exiluité » dans le contexte des écritures migrantes en Ontario français afin d'en faire ressortir les principales conditions d'émergence. Le phénomène de l'exiluité, tel qu'il est abordé ici, repose sur deux spécificités : l'exil et l'exiguïté. Ainsi, les écritures migrantes en contexte minoritaire (donc en marge des cultures dominantes) seraient sous-tendues par l'expérience de l'exil en situation d'exiguïté ainsi que par la représentation de l'espace et de la langue du sujet minoritaire. La parole migrante franco-ontarienne ressortit en ce sens à une double minorisation dans la mesure où elle constituerait la minorité d'une minorité, donnant lieu à un microcorpus se distinguant, à bien des égards, de la parole migrante québécoise. Quoique l'écriture migrante au Québec relève aussi d'une minorité *spatiolinguistique* au sein des Amériques, les stratégies discursives auxquelles elle a recours ne sont pas les mêmes que celles auxquelles la littérature franco-ontarienne fait appel pour représenter autrui et ses innombrables masques.

### Mots-clés

Exil, exiguïté, exiluité, migration, minorisation, minorité, espace, écriture migrante, littérature franco-ontarienne, Ontario français, littérature québécoise, Québec, langue, identité

---

### ➤ Pour citer cet article :

Delorme, Julie. 2019. « Le phénomène de l'exiluité et ses conditions de possibilité dans la littérature franco-ontarienne ». *Zizanie*, dossier « L'exil en situation d'exiguïté dans la francophonie internationale », sous la dir. de Julie Delorme et Simon Harel, vol. 3, no 1 (automne), p. 21-34. En ligne. <https://www.zizanie.ca/le-phenomene-de-lexiluite.html>.

---

<sup>1</sup> Cet article fait partie d'un projet subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada : « L'exil comme métaphore de la prison : la parole migrante en Ontario français ».

*Incurable, je n'écris que d'un lieu, celui de  
l'Entre, l'entre-deux, l'entre-deux océans,  
l'entre-deux langues, l'entre-deux idéologies.*

(Régine Robin, 1984, p. 29)

Si, à l'échelle mondiale, le XX<sup>e</sup> siècle fut le plus sanglant de l'histoire de l'humanité, parce qu'il a engendré quantité de crises politiques et de conflits à caractère belliciste<sup>2</sup>, il s'est également avéré celui des pérégrinations multiples eu égard au progrès fulgurant des moyens de transport et du rythme effréné, presque excessif, du développement des nouvelles technologies de l'information et de communication. En quelques décennies, les sociétés contemporaines sont entrées dans ce que Stephen Castles et Mark J. Miller appellent l'« ère des migrations » (2014 [1993]). Le concept d'exil n'est donc plus forcément rattaché à une logique du châtement, mais plutôt associé aux déplacements souvent réfléchis et délibérés des individus sur l'échiquier international, incitant, comme dans le mythe de la tour de Babel, toutes les langues et les cultures de la Terre à se disperser, à se côtoyer, à se mélanger, voire, à bien des égards, à se *rapailler*<sup>3</sup>. Ainsi l'exil s'avère-t-il un lieu de rassemblement à la fois linguistique et culturel qui, aussi paradoxal que cela paraisse, a comme effet de pousser les cultures minoritaires à échapper à l'exiguïté à laquelle elles sont confinées depuis leur origine, en vertu de la langue et de l'espace qui les caractérisent. L'Ontario français ne se soustrait d'ailleurs pas à ce métissage culturel se traduisant, entre autres, par une production littéraire qui rend compte de l'expérience de l'exil dans un contexte d'exiguïté ; un phénomène qui, à la lumière du terme proposé par François Paré dans *Les littératures de l'exiguïté*, relèverait de l'« exiluité » (2001 [1993], p. 89). Cet article se propose dès lors d'étudier, dans une perspective théorique, ce concept d'exiluité afin de déterminer les principales conditions de possibilité des écritures migrantes en situation minoritaire, en particulier, celles de l'Ontario français.

### **L'expérience de l'exil comme premier moteur de l'écriture migrante**

En réfléchissant sur les littératures minoritaires, on se rend vite compte, comme le postule François Paré, que l'espace y joue un rôle de premier plan, certaines oeuvres allant même jusqu'à en faire une sorte d'apologie tant les représentations sont nombreuses et diversifiées :

---

<sup>2</sup> Parmi les événements marquants figurent : la Première Guerre mondiale, le génocide arménien, la révolution russe, la guerre civile espagnole, la Shoah, la guerre froide, le débarquement de Normandie, les bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki, la guerre d'Indochine, la guerre de Corée, la guerre Iran-Irak, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, la guerre du Golfe, le génocide rwandais, la guerre de Bosnie-Herzégovine, de même que les nombreux attentats terroristes perpétrés un peu partout dans le monde depuis l'effondrement des tours jumelles du World Trade Center à New York.

<sup>3</sup> Le verbe « rapailler », un canadianisme qui signifie « ramasser », « rassembler », est mis en valeur dans le titre du célèbre recueil de poésie de Gaston Miron, *L'homme rapaillé* (1970).

Les littératures de l'exiguïté ont tendance, il est vrai, à glorifier l'exil. C'est probablement que cet exil, vécu dans le littéraire, permet de rompre le cercle redoutable et appauvrissant du retour sur soi-même. Il faudrait pouvoir partir coûte que coûte, chercher son âme ailleurs ; l'œuvre écrite et diffusée racontera ainsi aux désâmes de la terre ce départ fantastique, le courage dont il a fallu faire preuve pour se « dépayser », pour briser l'étau de la dépendance individuelle et collective (2001 [1993], p. 90).

Si l'on accepte d'entrée de jeu le fait qu'« au sein des cultures minoritaires surtout, l'exil [soit] un lieu commun. Commun et banal. Car [...] toute la collectivité [...] [en] est frappée », le concept d'exiluité proposé par François Paré s'avère d'autant plus pertinent dans le cadre des écritures migrantes qui font de l'exil leur premier moteur (2001 [1993], p. 89). Par « écritures migrantes », j'entends désigner ces paroles littéraires qui émergent d'un espace à partir duquel le sujet venu d'ailleurs tente de se réparer, c'est-à-dire de faire le deuil de son passé et de sa patrie en représentant l'objet de ses pertes, mais aussi en témoignant des parcours migratoires qui l'ont forgé. La littérature s'avère, de ce point de vue, un moyen grâce auquel l'étranger se tourne pour *panser* le passé sans néanmoins en effacer la mémoire. En investissant l'espace du pays d'accueil, l'exilé fait en sorte que cet espace devienne un écran sur lequel il peut projeter ses fantasmes et ses angoisses. En ce sens, l'exil se transforme en un véritable laboratoire d'écriture. C'est d'ailleurs à se demander si certains étrangers auraient écrit (autant) s'ils n'avaient pas fait l'expérience de l'exil. Le narrateur de *L'énigme du retour* de Dany Laferrière l'avoue sans l'ombre d'une hésitation. Selon lui, il ne serait jamais devenu écrivain s'il n'avait pas quitté Haïti pour le Québec :

Ce qui est sûr c'est que  
je n'aurais pas écrit ainsi si j'étais resté là-bas.  
Peut-être que je n'aurais pas écrit du tout.  
Écrit-on hors de son pays pour se consoler ?  
Je doute de toute vocation d'écrivain en exil (2009, p. 35).

C'est donc l'expérience du déracinement qui a incité le sujet à (s')écrire et non le désir d'écrire qui s'est naturellement imposé au sujet lui-même pour faire de lui un écrivain. En d'autres mots, pour l'académicien, ce serait l'exil qui façonnerait l'écrivain, et non l'écrivain qui façonnerait l'exil. Comme le souligne Jeannette den Toonder, « l'exil permet à l'écrivain de créer — dans son écriture même — un nouvel espace afin de réconcilier la culture de son pays d'origine et celle du pays d'accueil » (2008, p. 19). Tout en m'inspirant de la psychanalyse freudienne, j'ajouterais que l'écrivain est confronté à une sorte d'« inquiétante étrangeté », c'est-à-dire à « cette variété particulière de l'effrayant qui remonte au depuis longtemps connu, depuis longtemps familier » (Freud, 1988 [1919], p. 15), qu'il peut transformer en écriture. Or, ce sentiment d'étrangeté susceptible de pousser le sujet à l'exclusion apparaît d'autant plus manifeste dans le contexte d'une culture minoritaire.

## L'expérience de l'exil en contexte d'exiguïté ou la double minorisation de l'écriture migrante : France, Québec et Ontario français

En effet, le concept d'écriture migrante semblerait, aussi surprenant que cela paraisse, acquérir ses lettres de noblesse dans un contexte d'exiguïté. Si, comme le prétend François Paré, « l'exiguïté est avant tout une condition de l'esprit » (2001 [1993], p. 216), ce terme est également, par son étymologie, étroitement associé à l'espace. D'un point de vue étymologique, les notions d'*exil* et d'*exiguïté* sont sous-tendues par un principe commun, celui du *dehors*. À la base, le concept d'« exil », issu du latin *exsilium*, signifie « bannissement », et ce dernier dérive de *exsilire*, qui veut dire « sauter hors de ». L'acception moderne du mot a d'ailleurs conservé le sens de « déprise » dans la mesure où le terme « exil » signifie désormais dans *Le Robert* (2014) « l'expulsion de quelqu'un hors de sa patrie avec défense d'y rentrer ; puis « obligation de séjourner hors d'un lieu, loin d'une personne qu'on regrette ». Quant au mot « exiguïté », il est aussi intimement relié à cette notion d'éviction, de renvoi. Quoique le sens contemporain d'« exiguïté » (du latin *exiguitas*) veut dire « ce qui est insuffisant en quantité ; petitesse d'un espace », c'est à partir de l'étymologie de son adjectif filial, « exigu », que le rapport entre l'exiguïté (dont se réclament les littératures minoritaires) et l'exil (dont émergent les écritures migrantes) peut être établi. Conséquemment, le terme « exigu », issu du latin *exiguus* qui signifie « trop strictement pesé », puis « petit, insuffisant », est dérivé de *exigere*, qui veut dire « exiger », « peser » et « *faire sortir*<sup>4</sup> ». Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi les littératures de l'exil (les littératures migrantes en milieu minoritaire) semblent avoir tendance à franchir les frontières (autant du lieu d'accueil que du pays natal), attestant ainsi pleinement de leur incapacité à *s'enraciner* ailleurs que dans l'*errance*. Plus que toute autre littérature, celles qui émergent de l'exil, comme c'est le cas en Ontario français, sembleraient s'inscrire dans ce que Jean-Claude Charles appelle l'« *enracinerrance* » (2000, p. 3), un mot-valise oxymorique qui illustre avec pertinence la marginalité de la parole nomade en milieu minoritaire, condamnée à ne pouvoir s'exprimer que dans un entre-deux perpétuel. Ni d'ici ni d'ailleurs, elle se déploie dans une sorte de non-lieu, de *no man's land* identitaire et culturel sous-tendu par un désir de s'affranchir des limites géographiques.

Bien que le concept de littérature migrante ne se borne pas exclusivement au cadre québécois où il est né, il n'est pas, depuis les années 1980, aussi circonscrit ni étudié en France (la culture du francophone majoritaire) qu'il ne l'est au Québec (une culture qui, quoiqu'elle se suffise à elle-même, demeure minoritaire par rapport au contexte géographique où elle s'inscrit)<sup>5</sup>. Durant cette période, on assistait en France à l'écllosion de la littérature beure (signifiant « arabe » en verlan), c'est-à-dire

---

<sup>4</sup> Je souligne.

<sup>5</sup> C'est aussi le constat que fait Carmen Mata Barreiro : « Lorsque nous observons la situation dans d'autres pays d'immigration, notamment des pays européens, nous constatons que le degré de visibilité et de reconnaissance de la littérature migrante est bien inférieur à celui du Québec. » (2004, p. 42).

l'ensemble des œuvres d'écrivains d'origine maghrébine de deuxième génération qui n'étaient pas autorisés à obtenir la citoyenneté française en dépit de leur naissance sur le territoire de la République. C'est le cas du *Thé au harem d'Archi Ahmed* (1983) de Mehdi Charef, des *ANI du « Tassili »* (1984) d'Akli Tadjer et du *Gone du Chaâba* (1998 [1986]) d'Azouz Begag. Ces publications n'eurent que bien peu d'incidences sur la littérature française, demeurant ainsi en marge du discours canonique. Aussi la France a-t-elle accueilli, et sans doute aussi inspiré, les paroles d'un grand nombre d'écrivains d'origines diverses qui y ont vécu pendant un certain nombre d'années, tels que Samuel Beckett (Irlande), Jean-Jacques Rousseau (Suisse), Elie Wiesel (Roumanie), Amin Maalouf (Liban), Anne Hébert (Canada) ou Nancy Huston (Canada), mais sans que la critique ne se penche véritablement sur cette particularité géoculturelle, préférant s'appropriier les identités de certaines des personnalités les plus illustres. C'est d'ailleurs le cas de Guillaume Apollinaire (Italie), d'Eugène Ionesco (Roumanie), de Milan Kundera (Tchécoslovaquie), de Julia Kristeva (Bulgarie), d'Andreï Makine (Russie) et d'Albert Camus (Algérie), qui sont tous nés à l'extérieur des frontières géopolitiques de la France, mais qui sont désormais reconnus par l'institution littéraire française, notamment par *Le Robert*, comme des « écrivains français ». Or, Albert Camus, né à Mondovio en Algérie de parents d'origine européenne (sa mère était de descendance espagnole et son père de descendance française), et ayant publié la totalité de ses écrits en France a, quant à lui, cherché à se déprendre de cette étiquette. Dans ses carnets, le prix Nobel de littérature 1957 affirme : « Oui, j'ai une patrie : la langue française » (Camus, 1964, p. 265). L'auteur de *L'étranger* a ainsi échappé au piège du stéréotype en montrant que l'identité est une entité à la fois souple et malléable — sujette aux altérations, donc — qui ne repose pas uniquement sur l'espace géographique.

Par ailleurs, au cours des dernières années, un certain nombre d'ouvrages portant sur les écritures migrantes — dont *Passages et ancrages en France. Dictionnaire des écritures migrantes de langue française* (2012) — ont été publiés en France. Mais curieusement, ce phénomène ne s'est jamais développé de manière aussi intense qu'au Québec, eu égard probablement au fait que la Belle Province — comme l'ensemble du Canada d'ailleurs — soit essentiellement issue d'une culture de l'immigration.

Quoique la culture québécoise se suffise désormais à elle-même, puisqu'elle se veut le bassin d'une imposante production artistique annuelle, sa géographie fait en sorte qu'elle est en situation minoritaire par rapport aux cultures anglo-saxonnes (états-unienne et anglo-canadienne) qui l'entourent, ce qui fait d'elle une « petite » culture, c'est-à-dire une culture de l'exiguïté au sens où François Paré l'entend. Si l'on tient compte de ce facteur sociodémographique, le concept d'écriture migrante semblerait donc naître dans un contexte d'exiguïté, car comme le postule Paré, la littérature québécoise constitue une « littérature minoritaire » dans l'espace francophone, dans la mesure où ses œuvres littéraires sont produites « au sein d'[une] minorit[é] ethniqu[e] à l'intérieur d'[un] Éta[t] unitair[e] » : le Québec (2001 [1993], p. 26). Simon Harel fait d'ailleurs le même constat. Selon lui, « l'écriture

migrante au Québec présente l'avantage d'être la forme inédite d'un discours marginal à l'intérieur d'un espace collectif minoritaire » (2005, p. 21). Ainsi l'écriture migrante au Québec relève d'une certaine « mise à la marge de la périphérie » (p. 22), rejoignant du coup, comme le fait remarquer Harel, les propos de Gilles Deleuze et Félix Guattari au sujet de la « littérature mineure » (1989 [1975]). Pour le dire d'une façon un peu brutale, la littérature migrante s'inscrit en marge de la marge. C'est, du reste, ce qui me permet de penser l'écriture migrante comme une écriture sous-tendue par l'exiguïté.

Dans cette perspective, il devient d'autant plus pertinent de s'interroger sur le concept d'écriture migrante dans un contexte minoritaire comme celui de l'Ontario français, où, contrairement au Québec, le français *choisi* par « l'écrivain des communautés culturelles » (Harel, 2005, p. 27) ne constitue pas la langue d'expression privilégiée par la majorité, un phénomène qui l'inscrit d'emblée dans quelque chose qui est de l'ordre de l'exiluité. En effet, si l'on accepte que l'exilé constitue, de manière générale, une figure de l'entre-deux, celle-ci l'est doublement lorsque le sujet adopte une langue (le français) propre à une minorité culturelle à laquelle il a choisi d'adhérer en ce qu'il se trouve non seulement au carrefour du temps (entre le passé et le présent), de l'espace (entre l'*ailleurs* et l'*ici*), de l'altérité (entre le Soi et l'Autre), mais aussi de l'exil (en tant qu'espace de confinement semblable à la prison) et de l'exiguïté (en tant qu'espace restreint replié sur le Même). Le phénomène de l'exiluité semblerait, en ce sens, engendrer une double minorisation : d'abord celle que confère au sujet migrant son statut d'exilé (celui qu'il a délibérément *choisi*), puis celle que sa condition de minoritaire lui attribue en fonction des choix de langue et d'espace qu'il a faits.

Le concept d'écriture migrante en contexte minoritaire ne peut donc pas être étudié sans tenir compte de ce rapport à la langue qui minorise, deux fois plutôt qu'une, le sujet qui la fait sienne. Si certains écrivains québécois comme Marco Micone, Sergio Kokis, Ying Chen et même Dany Laferrière<sup>6</sup> ont choisi d'écrire et de publier leurs œuvres en français — donc dans la langue majoritaire de cette minorité culturelle au sein des Amériques — plutôt que dans leur langue maternelle (respectivement, l'italien, le portugais, le mandarin et le créole), c'est essentiellement pour s'intégrer à la société d'accueil et pour élargir leur lectorat. Or, dans le contexte minoritaire de l'Ontario français, ce choix repose sur d'autres motifs. Pour des écrivains franco-ontariens comme Marguerite Andersen et Daniel Castillo Durante, faire le choix du français comme langue d'écriture au détriment de leur langue maternelle (l'allemand pour la première et l'espagnol pour le second) signifie mettre de côté une identité linguistique originelle pour en adopter une autre qui, plutôt que de contribuer à fondre le sujet dans la masse, exacerbe sa différence par rapport à la norme sociale. En écrivant en français plutôt qu'en anglais (langue

---

<sup>6</sup> Bien que le français soit la langue officielle d'Haïti, elle demeure celle du colonisateur. C'est d'ailleurs ce qui fait dire au narrateur de *Chronique de la dérive douce* de Dany Laferrière qu'en exil au Québec, « [il] doi[t] tout dire / dans une langue / qui n'est pas / celle de [s]a mère. / C'est ça le voyage. » (p. 206).

du majoritaire), le sujet migrant franco-ontarien endosse ainsi une identité qui le marginalise doublement : d'abord en fonction de sa condition d'exilé, puis de celle de son choix linguistique, l'associant par conséquent à la minorité francophone ontarienne. En somme, dans le contexte minoritaire de l'Ontario français, le concept d'écriture migrante, eu égard aux phénomènes de l'exil et de l'exiguïté qui le sous-tendent, ne constituerait ni plus ni moins qu'une parole de l'exiluité.

### **Représentation de l'exil en exil dans un contexte minoritaire : l'espace et la langue**

Quoique le phénomène de l'exiluité trouve sa clé de voûte dans l'expérience de l'exil en situation d'exiguïté, c'est essentiellement la *re-présentation* (Castillo Durante, 2004, p. 167) du phénomène de l'exil et des figures qui y sont rattachées — le voyage, le déplacement, le nomadisme, la diaspora, bref le franchissement des frontières — qui lui confère ses lettres de noblesse. Une littérature de l'exiluité est ainsi une écriture qui, tout en émergeant d'un contexte minoritaire, représente l'exil à partir de l'exil. C'est en quelque sorte la mise en abyme de cette expérience qui lui permet de se révéler. Par conséquent, la représentation de l'espace (de l'Autre et du Même tout à la fois) constitue un enjeu central dans ces écritures minoritaires de la minorité, ce qui relève à bien des égards d'un paradoxe. Bien que, comme le postule François Paré, « l'amorphe (l'absence de forme) et l'atopique (l'absence de l'espace) so[ient] deux conditions de l'exiguïté culturelle » (2001 [1993], p. 37), il s'avère que « les *petites* littératures tendent à glorifier l'espace » (p. 115). Les écritures migrantes qui en émergent n'y font d'ailleurs pas exception. Comme le soutient Simon Harel, « la littérature des communautés culturelles est “par nature” topographique. Il est attendu de l'écrivain issu de ces communautés qu'il narre les formes du départ et de l'arrivée, qu'il témoigne de la communauté à laquelle il s'intègre » (2005, p. 26). Il s'agit, à la lumière de la théorie de Michel de Certeau développée dans *L'invention du quotidien*, « d'un récit d'espace dont la dimension restrictive et coercitive est majeure » (Harel, 2005, p. 27).

Si, de manière générale, les paroles migrantes au Québec marquent le passage entre l'*ailleurs* (pays d'origine) et l'*ici* (pays d'accueil), elles tendent davantage à mettre l'accent sur l'espace d'adoption que sur tout autre lieu. Il semblerait en fait se dégager une sorte de polarisation de l'espace d'accueil faisant en sorte que les personnages exilés évoluent presque toujours dans l'espace montréalais, marquant une rupture très nette entre « la métropole québécoise » et « les régions ». En effet, si la plupart des écritures migrantes au Québec n'évacuent pas systématiquement le pays natal de leur représentation, c'est néanmoins Montréal qui en devient le centre névralgique. Dans *La brûlerie* (2004) d'Émile Ollivier, le narrateur et ses confrères académiciens se rassemblent dans un café du chemin de la Côte-des-Neiges situé dans le quartier du même nom ; le roman de Mauricio Segura, *Côte-des-Nègres* (1998), se déroule dans ce même quartier, communément appelé le « quartier aux cent dix langues » à cause de son caractère cosmopolite ; le narrateur-peintre du *Pavillon des miroirs* (1994) de Sergio Kokis raconte depuis son atelier-monde situé

en plein cœur de Montréal comment la peinture lui a permis de *panser* le passé, de faire le deuil de son Brésil natal ; les trois parties de *La Québécoise* (1993) de Régine Robin portent les noms de districts ou d'arrondissements montréalais : Snowdon, Outremont et Jean-Talon ; le narrateur des *Lettres chinoises* (1993) de Ying Chen élit domicile à Montréal après avoir quitté sa Chine natale ; Pascal, la narratrice de *Soigne ta chute* (1991) de Flora Balzano, en fait de même malgré ses difficultés, voire son incapacité, à apprivoiser le climat québécois ; les protagonistes de *Comment faire l'amour avec un Nègre sans se fatiguer* (2002 [1985]) de Dany Laferrière, Vieux et Bouba, partagent une chambre étroite et crasseuse dans un immeuble vétuste de la rue Saint-Denis.

En revanche, la représentation de l'espace se dégageant des écritures migrantes en Ontario français (donc en contexte doublement minoritaire) semblerait ironiquement échapper à cette sorte de convergence qui paraît gagner la littérature migrante au Québec, dans la mesure où elle excède les paramètres topographiques de la métropole ontarienne (Toronto) en mettant en scène des personnages qui n'hésitent pas à « franchir les frontières de l'exiguïté<sup>7</sup> » dans laquelle ces paroles s'inscrivent. Quoique les écritures migrantes franco-ontariennes n'évacuent pas toute représentation de l'espace torontois<sup>8</sup>, ni d'ailleurs de toute autre ville ontarienne<sup>9</sup>, elles cherchent à « s'exiler » — c'est-à-dire à « sortir » du cadre normatif de l'Ontario et de ses préoccupations sociolinguistiques si chères aux œuvres de la « conscience » (Paré, 2001 [1993], p. 163-164) ou « surcontextualisée[s] » (Yergeau, 1996, p. 30) — celles des francophones minoritaires, minorisés, risquant l'assimilation —, en mettant l'accent sur le mouvement et le déplacement des sujets à l'extérieur des frontières provinciales et même nationales.

Dans les récits de Marguerite Andersen, on passe de l'Allemagne au Danemark, à l'Éthiopie, à la Tunisie, à l'Angleterre, à l'Autriche et aux États-Unis. Dans les romans de Melchior Mbonimpa, *La terre sans mal* (2008) et *La tribu de Sangwa* (2012), c'est l'espace africain qui est mis en valeur de sorte que le premier se déroule en grande partie au Burundi, et le second, au Kenya. Puis, dans les romans de Daniel Castillo Durante, les personnages, à la fois métis, nomades et précaires, finissent presque tous, d'une manière ou d'une autre, par séjourner plus ou moins longuement dans une « *Argent-Inn* » (Castillo Durante, 2014a, p. 31 ; 2004, p. 120 ; 1995, p. 65) désargentée, c'est-à-dire dans un « espace de spéculation où le capital n'est qu'un hôte fugace, opportuniste et cupide » (Castillo Durante, 2004, p. 121) qui les dépouille de tout ce qu'ils possèdent : de leur liquidité à leur liberté, en passant

---

<sup>7</sup> Je m'inspire ici du titre du colloque de l'Association des professeurs des littératures acadienne et québécoise de l'Atlantique (APLAQA) s'étant tenu à l'Université Sainte-Anne à Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse en août 2013.

<sup>8</sup> En témoignent *Toronto, je t'aime* (2000) et *Ce pays qui est le mien* de Didier Leclair (2003), de même que *Parallèles* (2004) et *Le figuier sur le toit* (2009) de Marguerite Andersen.

<sup>9</sup> Par exemple, une bonne partie de la trame narrative de *La passion des nomades* de Daniel Castillo Durante (2006) se déroule à Ottawa.



par leur identité et leur rapport à l'altérité. Aussi est-il pertinent de souligner qu'une part importante de *Ce feu si lent de l'exil* (2009) se déroule en France (plus particulièrement à Paris) et que *Le silence obscène des miroirs* (2011) s'achève sur une plage de Punta del Este en Uruguay. La littérature migrante en contexte d'exiguïté, que j'appelle ici « littérature de l'exiluité », tend donc paradoxalement à déboucher sur une ouverture des frontières plutôt que sur un espace de contrainte ou de repli sur soi. En d'autres mots, c'est dans l'exiguïté que l'écrivain-exilé semble se révéler au monde et qu'il prend acte de sa liberté en faisant le choix de représenter des espaces qui ne correspondent ni à ceux privilégiés par les œuvres franco-ontariennes de la « conscience » (Paré, 2001 [1993], p. 163-164) (celles du Nord et des régions rurales) ni à celui représenté dans la littérature migrante québécoise (Montréal).

La langue serait, à titre purement heuristique, l'élément grâce auquel cette distanciation serait d'ailleurs rendue possible. Si certains écrivains franco-ontariens de langue maternelle anglaise ont choisi le français comme langue d'expression et de création, tels que Robert Dickson, Margaret Michèle Cook et Nathalie Stephens, un certain nombre d'écrivains issus des communautés culturelles ont fait le même choix en écrivant en français, soit dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle, ce qui leur permet d'observer une distance par rapport à la dynamique spatiolinguistique à laquelle les écrivains francophones nés sur place ne semblent pas avoir accès. Daniel Castillo Durante disait justement, dans une entrevue accordée à France Boisvert dans le cadre de l'émission *Le pays des livres* (diffusée sur les ondes de Radio VM en novembre 2014), qu'il écrit dans une « langue rapaillée » (Beaudoin-Bégin, 2015), une langue que le sujet nomade se bricole sur mesure tout en prenant ses distances par rapport aux lieux du passé. Certes, l'écrivain d'origine argentine griffonne des notes dans sa langue d'origine parce qu'elle évoque en lui des images et des expériences particulières, mais le passage de l'espagnol au français lui permet par la suite de filtrer ces émotions afin d'en adoucir les traits ou, au contraire, d'en exacerber le caractère. Dans les deux cas, la langue française lui assure « une distance face au phénomène pour ne pas l'écraser » (Castillo Durante, 2014b).

Or, il arrive que certaines écritures de l'exiluité, en dépit du fait qu'elles aient été forgées dans la langue du minoritaire, fassent explicitement référence, comme dans une sorte de mise en abyme, à l'interaction entre le Soi (francophone minoritaire) et l'Autre (anglophone majoritaire). Ce n'est pas là une condition *sine qua non* à l'écriture de l'exiluité, mais lorsque cette situation est évoquée dans le discours littéraire, elle illustre avec pertinence le rapport étroit s'établissant entre l'espace (exigu) et la langue (minoritaire). C'est notamment le cas de plusieurs des récits de Marguerite Andersen. Par exemple, dans *De mémoire des femmes* de même que dans *Parallèles*, l'exiguïté repose sur un choix délibéré, dans la mesure où les narratrices-écrivaines d'origine allemande (au même titre que l'auteure d'ailleurs) écrivent en français en Ontario. Rien ni personne ne les a forcées à *prendre* la langue de l'Autre minoritaire comme moyen d'expression ; leurs démarches résultent d'un

désir de s'affranchir d'une identité stéréotypée les rattachant à des cultures avec lesquelles elles sont en rupture. La réflexion que s'impose la narratrice de *De mémoire de femme* sur le choix de sa langue d'écriture rend d'ailleurs compte de cette marge de liberté :

Écrire sans me soucier de la langue ? Mais d'abord, quelle langue sera la mienne ? L'allemand, langue de mon enfance ? Le français, langue de mes études et de mon enseignement ? L'anglais de la vie quotidienne ? Un mari allemand, un mari français, un mari danois avec qui je parlais anglais, deux fils bilingues, une fille trilingue. En quelle langue écrirai-je ? En français ? *Auf deutsche?* *In English?* Quelle est ma langue ? (Andersen, 2002, p. 30-31)

Si, d'un point de vue existentialiste, la liberté du sujet réside dans la possibilité de faire des choix, la narratrice-écrivaine de *De mémoire de femme* jouit d'une liberté qui, à bien des égards, excède celle dont disposent les auteurs écrivant dans une langue qui est celle de la majorité. En ce sens, la liberté de la narratrice plurilingue de Marguerite Andersen subsiste dans la prise en charge de son existence. Le français s'avère donc pour elle ni plus ni moins que la langue de la liberté du fait qu'il ait été choisi et non imposé : « Le français reste [...] la langue de mon choix. » (Andersen, 2002, p. 32)

Or, chez ces écrivains, le choix du français, comme celui de leur métier, ne repose pas sur des motifs financiers, mais plutôt sur des raisons affectives, comme le soutient la narratrice de *Parallèles* : « Pourquoi n'écris-tu pas en anglais, Marguerite ? T'aurais pu gagner plus d'argent. — Question de choix [réplique-t-elle]. C'est le français que j'aime. » (Andersen, 2004, p. 198) Au-delà du potentiel économique engendré par la reconnaissance du milieu littéraire, c'est l'amour de la langue française et le sentiment de liberté qu'elle suscite qui motivent la narratrice à écrire dans « une langue d'emprunt », un concept que l'écrivaine mise en scène dans *Parallèles* remet en question sur la base de la « propriété » de cette langue qu'elle ose « emprunter » (p. 50) comme s'il n'y avait que la « langue maternelle » qu'elle pouvait s'approprier : « Le français me permet de tout dire, de révéler toutes mes aventures, d'évoquer toutes mes révoltes, sans jamais me faire critiquer par celles qui aimaient tant me tourmenter autrefois, en rigolant, comme elles diront plus tard. » (p. 201)

Plus qu'un simple moyen d'expression, le français constitue dans ce récit une sorte de bouclier contre les attaques du passé ; il agit d'un « code secret » auquel l'écrivaine a recours pour exprimer des idées et des émotions que la plupart des filles qui l'entouraient jadis seraient désormais incapables de comprendre et, par conséquent, d'utiliser pour ridiculiser la femme qu'elle est devenue. Ainsi, le français assure-t-il une frontière — à bien des égards infranchissable pour celui ou celle qui ne se prête pas à l'apprentissage sérieux de la langue ou, à tout le moins, à un exercice exhaustif de traduction — entre le passé et le présent. Dans l'esprit de la narratrice, l'allemand appartient au monde de l'enfance, et le français, à celui des écrivains

franco-ontariens dont elle fait non seulement partie, mais qu'elle s'efforce de représenter fièrement : « Aujourd'hui, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, je suis depuis quatre ans présidente de l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français [AAOF]. » (Andersen, 2004, p. 193) La narratrice de *Parallèles* ne se contente donc pas d'écrire et de publier en français en contexte minoritaire : elle s'implique socialement auprès de l'AAOF, au sein de la Société des écrivaines et écrivains de Toronto (SET), « ce petit groupe de gens écrivant en français, dans la plus grande ville anglophone du pays, se réunissa[n]t à intervalles réguliers, histoire de s'encourager mutuellement » (p. 9-10), afin de surmonter « les difficultés à survivre et surtout à écrire en français, à Toronto » (p. 180). Ainsi la SET se donne-t-elle pour mission d'aider les écrivains d'expression française « à continuer ou à commencer à écrire dans cette langue » (p. 180) à l'intérieur d'un contexte linguistique qui demeure, à bien des égards, précaire<sup>10</sup>.

Enfin, la littérature de l'exiluité émerge de l'expérience de l'exil et de l'exiguïté tout à la fois. D'où la double minorisation dans laquelle l'écriture migrante en contexte minoritaire s'inscrit. Si l'expérience de l'exil confine et le sujet et son œuvre littéraire à une certaine forme d'exclusion, l'expérience de l'exil dans un contexte d'exiguïté comme celui de l'Ontario français le contraint à un espace (l'Ontario) et à une langue (le français) qui — bien qu'ils relèvent tous deux d'un choix délibéré — contribuent à leur mise à l'écart. Or, aussi paradoxal que cela paraisse, c'est dans l'exiguïté que l'écriture migrante semble développer sa force de représentation, c'est-à-dire qu'elle parvient à « sortir » du cadre où elle est confinée en remettant en question des images et des stratégies auxquelles ont recours les œuvres de la « conscience » franco-ontarienne et les écritures migrantes au Québec lorsque vient le temps de représenter l'exil, ce qui tend à singulariser la littérature de l'exiluité. Tout en tenant compte des facteurs spatiolinguistiques, celle-ci semble ouvrir la *voie* à une nouvelle conception des littératures minoritaires, dans la mesure où elle contribue à les altérer afin de les empêcher de s'enliser dans un gouffre, celui du stéréotype, sans quoi elles risquent non pas de disparaître, mais d'être confrontées à une sorte d'inertie. Autrement dit, les écritures de l'exiluité constitueraient, à titre

---

<sup>10</sup> Les luttes menées par les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens pour acquérir et maintenir des droits et des services en français ont été nombreuses au cours de l'histoire, et elles continuent à se manifester. En 1912, le Règlement 17 impose l'anglais comme seule langue d'enseignement dans les écoles publiques de la province. Les francophones protestent et manifestent à coups d'épingles à chapeau et le règlement est aboli 15 ans plus tard, soit en 1927. En 1997, le gouvernement conservateur de Mike Harris annonce la fermeture de l'Hôpital Montfort, unique institution de santé francophone en Ontario, une décision qui est infirmée par les tribunaux en 2002. À l'automne 2018, le gouvernement conservateur de Doug Ford annule le projet de loi 177 confirmant l'établissement d'une université franco-ontarienne, et, dans la foulée, abolit le Commissariat aux services en français qui avait été mis en place en 1989 pour assurer l'application de la loi 8 (*Loi sur les services en français au gouvernement provincial de l'Ontario*), une régression que les francophones contestent sur le plan juridique.

heuristique, des voix grâce auxquelles la littérature franco-ontarienne parviendrait à renouveler à la fois ses enjeux esthétiques<sup>11</sup> et épistémologiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- Andersen, Marguerite. 2002. *De mémoire de femme*. Ottawa : Éditions L'Interligne, 355 p.
- . 2004. *Parallèles*. Sudbury : Prise de parole, 263 p.
- . 2009. *Le figuier sur le toit*. Sudbury : Prise de Parole, 258 p.
- Balzano, Flora. 1991. *Soigne ta chute*. Montréal : Lanctôt éditeur, 107 p.
- Barreiro, Carmen Mata. 2004. « Identité urbaine, identité migrante ». *Érudit*, vol. 45, no 1 (janvier-avril), p. 39-58.
- Beaudoin-Bégin, Anne-Marie. 2015. *La langue rapaillée : combattre l'insécurité linguistique des Québécois*. Montréal : Éditions Somme toute, 115 p.
- Begag, Azouz. 1998 [1986]. *Le gone du Chaâba*. Paris : Seuil, 199 p.
- Camus, Albert. 1964. *Carnets II, janvier 1942-mars 1951*. Paris : Gallimard, 274 p.
- Castillo Durante, Daniel. 1995. *Ernesto Sabato. La littérature et les abattoirs de la modernité*. Francfort/Madrid : Vervuert/Iberoamericana. Coll. « Théorie et critique de la Culture et de la Littérature », 155 p.
- . 2004. *Les dépouilles de l'altérité*. Montréal : XYZ éditeur. Coll. « Documents », 212 p.
- . 2006. *La passion des nomades*. Montréal : XYZ éditeur. Coll. « Romanichels », 227 p.
- . 2014a. *Fuir avec le feu*. Montréal : Lévesque éditeur. Coll. « Réverbération », 163 p.
- . 2014b. « Entrevue avec France Boisvert ». *Le pays des livres*, Montréal, Radio VM/Radio Ville-Marie, 14 novembre.
- Castles, Stephen et Mark J. Miller. 2014 [1993]. *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. London : Macmillan, 401 p.
- Charef, Mehdi. 1983. *Le thé au harem d'Archi Ahmed*. Paris : Mercure de France, 182 p.
- Chen, Ying. 1993. *Les lettres chinoises*. Montréal : Leméac. Coll. « Babel », 139 p.
- Deleuze, Gilles et Félix Guattari. 1989 [1975]. *Kafka : pour une littérature mineure*. Paris : Minuit. Coll. « Critique », 159 p.

---

<sup>11</sup> C'est d'ailleurs l'objectif principal de l'ouvrage collectif dirigé par Lucie Hotte et François Ouellet, *La littérature franco-ontarienne depuis 1996 : nouveaux enjeux esthétiques* (2016).

- Freud, Sigmund. 1988 [1919]. *L'inquiétante étrangeté et autres essais*. Paris : Gallimard, 342 p.
- Harel, Simon. 2005. *Les passages obligés de l'écriture migrante*. Montréal : XYZ éditeur. Coll. « Théorie littéraire », 250 p.
- Hotte, Lucie et François Ouellet (dir.). 2016. *La littérature franco-ontarienne depuis 1996 : nouveaux enjeux esthétiques*. Sudbury : Prise de parole. Coll. « Agora », 282 p.
- Leclair, Didier. 2000. *Toronto, je t'aime*. Ottawa : Vermillon, 176 p.
- . 2003. *Ce pays qui est le mien*. Ottawa : Vermillon, 242 p.
- Laferrière, Dany. 2002 [1985]. *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*. Montréal : Typo, 175 p.
- . 2009. *L'énigme du retour*. Montréal : Boréal, 288 p.
- . 2012. *Chronique de la dérive douce*. Montréal : Boréal, 208 p.
- Mathis-Moser, Urusula, Brigit Mertz-Baumgartner et al. (dir.). 2012. *Passages et ancrages en France. Dictionnaire des écritures migrantes de langue française (1981-2011)*. Paris : Honoré Champion, 965 p.
- Mbonimba, Melchior. 2008. *La terre sans mal*. Sudbury : Prise de parole, 291 p.
- . 2012. *La tribu de Sangwa*. Sudbury : Prise de parole, 273 p.
- Miron, Gaston. 1970. *L'homme rapaillé*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 171 p.
- Ollivier, Émile, 2004. *La brûlerie*. Montréal : Boréal, 245 p.
- Paré, François. 2001 [1993]. *Les littératures de l'exigüité*. Ottawa : Le Nordir. Coll. « Bibliothèque canadienne-française », 230 p.
- Robin, Régine. 1984. *L'amour du yiddish : écriture juive et sentiment de la langue, 1830-1930*. Paris : Éditions du Sorbier. Coll. « D'autres histoires », 321 p.
- . 1993. *La Québécoite*. Montréal : XYZ éditeur. Coll. « Romanichels poche », 224 p.
- Segura, Mauricio. 1998. *Côte-des-Nègres*. Montréal : Boréal, 295 p.
- Tadjer, Akli. 1984. *Les ANI du « Tassili »*. Paris : Seuil, 190 p.
- Toonder, Jeannette den. 2008. « La mondialisation de l'écriture migrante ». Dans *Migrance comparée : les littératures du Canada et du Québec/Comparing Migration: The Literatures of Canada and Québec*. Sous la dir. de Marie Carrière et Catherine Khordoc. New York : Peter Lang, p. 19-36.
- Yergeau, Robert. 1996. « Comment habiter le territoire fictionnel franco-ontarien ? ». *Liaison*, no 85 (janvier), p. 30-32.

## Notice biobibliographique

Julie Delorme est professeure à temps partiel au Département de français de l'Université d'Ottawa. Détentrice d'un doctorat en lettres françaises de l'Université d'Ottawa et d'un postdoctorat en littérature comparée de l'Université de Montréal (subventionnés par le CRSH), elle a publié de nombreux articles sur les littératures française, québécoise et franco-ontarienne des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles qui interrogent le rapport entre l'espace (en tant qu'altérité majeure) et la parole littéraire à partir d'une approche essentiellement phénoménologique. Ses recherches actuelles portent notamment sur les écritures de l'enfermement et de l'exil.